



Chèque-vie^{MD} offre plus
d'avantages que jamais

SES NOUVELLES CARACTÉRISTIQUES ET SES PRIMES RÉDUITES¹ FONT DE CETTE ASSURANCE MALADIES GRAVES UNE SOLUTION ENCORE MEILLEURE

Manuvie est déterminée à offrir aux Canadiens des produits d'assurance soins médicaux complets et abordables. Voilà pourquoi les conseillers ont raison de se réjouir des récentes améliorations que nous avons apportées à notre contrat Chèque-vie. Nous avons bonifié le produit afin de le rendre plus complet et avons rajusté certains taux de prime pour les rendre plus concurrentiels.

Grâce à ces améliorations et à la tarification révisée de certains contrats et de certaines garanties Remboursement des primes, Chèque-vie est un élément encore plus avantageux de notre solide gamme de produits à prestations du vivant.

CINQ AVANTAGES DE LA VERSION AMÉLIORÉE DE CHÈQUE-VIE

1. Des caractéristiques bonifiées et des primes réduites¹

Avantages offerts à vos clients :

- L'ajout de deux affections graves à la liste des affections couvertes, soit l'anémie aplastique et la méningite purulente. Chèque-vie couvre maintenant 24 affections graves au total.
- La prestation partielle² la plus avantageuse avec l'ajout de trois cancers à un stade précoce à la prestation Intervention rapide : leucémie lymphoïde chronique (LLC) au stade 0 selon la classification de Rai, cancer de la thyroïde papillaire ou cancer de la thyroïde folliculaire au stade T1 et mélanome malin au stade 1. Le nombre d'affections couvertes par cette garantie s'élève donc maintenant à six.
- La réduction appréciable de la période d'attente relative à la dépendance fonctionnelle pour la protection SoinsVie, qui passe de 180 à 90 jours (sous réserve de l'approbation du Service de la tarification), ce qui permet de toucher plus rapidement la prestation.
- La suppression des surprimes pour les garanties Remboursement des primes (au décès, à l'expiration ou avec option de rachat anticipé) si la couverture d'assurance de base connexe a été accordée moyennant une surprime.
- La réduction des taux de prime pour les contrats Uniforme (Temporaire jusqu'à 75 ans) et Permanent (Temporaire jusqu'à 100 ans), surtout pour les assurés les plus jeunes. Cette nouvelle tarification vise entre autres à améliorer la compétitivité des régimes à primes payables pendant 15 ans et la garantie Remboursement des primes avec option de rachat anticipé.

¹ S'appliquent uniquement à certains types de contrats et à certaines garanties Remboursement des primes; varient selon la situation du client.

² Égale à 25 % du capital assuré, jusqu'à concurrence de 50 000 \$; six affections sont couvertes.

■ L'application des améliorations à l'assurance maladies graves de Synergie^{MD}, selon le cas. Voir **Inforep > Combinaison > Synergie** pour obtenir des précisions.

2. Une excellente occasion de ventes croisées

L'assurance maladies graves est le parfait complément de l'assurance vie. Quand vous discutez d'assurance vie avec vos clients, pourquoi ne pas saisir l'occasion pour leur présenter Chèque-vie? Ainsi, vos clients qui sont en très bonne santé pourraient profiter du programme de souscription simplifiée de Chèque-vie, qui permet aux clients admissibles d'obtenir facilement une assurance maladies graves.

Cette offre est valable pendant les 45 jours qui suivent l'établissement du contrat d'assurance vie. Vous et vos clients y trouverez votre compte : une proposition facile à remplir, aucune autre preuve d'assurabilité à fournir, un processus simplifié. Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette offre exceptionnelle, consultez

Inforep > Comprendre > Processus de proposition simplifié.

3. Des affections couvertes plus clairement définies

Manuvie est fière d'avoir été l'une des premières sociétés à adopter la nouvelle version (2013) des définitions de référence des affections couvertes de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP).

Les définitions de référence ont été actualisées afin de refléter les progrès de la médecine, de clarifier plusieurs points et de simplifier certains aspects. En adoptant ces nouvelles normes, nous avons voulu qu'il soit plus facile pour vous et pour vos clients de connaître le contenu exact de la couverture.

4. L'accès à des médecins et à des ressources médicales de renommée mondiale

En plus de la couverture offerte, Manuvie permet à ses clients et aux membres admissibles de leur famille d'accéder au Navigateur Santé^{MD}³. Ce service inédit comprend l'accès en ligne à un centre de ressources complet sur les soins médicaux et la santé et la possibilité d'obtenir un deuxième avis médical auprès de médecins réputés. Il aide aussi à naviguer dans le système de soins de santé canadien.

Les clients peuvent utiliser ces ressources en tout temps (et pas seulement en cas de sinistre); il leur suffit de s'inscrire au service et d'ouvrir une séance en ligne en utilisant leur numéro de contrat. Une ligne sans frais leur permet aussi de

consulter individuellement un spécialiste de l'information sur la santé, du lundi au vendredi entre 8 h et 20 h (dans tous les fuseaux horaires).

5. Une assurance soins de longue durée supplémentaire

La protection SoinsVie, qui est intégrée à chaque contrat Chèque-vie, procure une assurance soins de longue durée supplémentaire. SoinsVie est une protection souple. Par exemple, l'affection ne doit pas nécessairement être permanente pour que le client soit admissible, contrairement à la prestation pour perte d'autonomie qu'offrent certains concurrents. La souplesse de SoinsVie permet à vos clients d'utiliser la protection de la façon qui leur convient. Notez que des preuves d'assurabilité supplémentaires sont exigées.

Chèque-vie est l'un des produits d'assurance maladies graves les plus complets sur le marché. Il vous permet d'offrir à vos clients une solution très avantageuse à prix abordable. Et il offre à vos clients une protection plus complète qui leur permettra de concentrer leur énergie sur leur rétablissement s'ils sont atteints d'une maladie grave.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Chèque-vie, consultez Inforep ou communiquez avec votre représentant de l'équipe des ventes de Manuvie. ■

³ Les services du Navigateur Santé^{MD} sont fournis par Novus Santé^{MC} et WorldCare International, Inc.